

Fonder une nouvelle Écosse : la nationalité dans le pays devenu indépendant

BUILDING A NEW
SCOTLAND



Synthèse

Cette synthèse de la série Building a New Scotland présente les propositions du Gouvernement écossais en matière de nationalité si le pays devenait indépendant.

- Elle définit notre ambition de créer un modèle de nationalité inclusif après l'indépendance pour les personnes nées ou non en Écosse ou qui se définissent comme étant principalement ou exclusivement écossaises, et
- Elle décrit qui deviendrait citoyen-ne écossais-e au moment de l'indépendance, et qui pourrait acquérir la nationalité écossaise par la suite.

Ces propositions sont le reflet d'une approche inclusive et accueillante vis-à-vis du droit à la nationalité écossaise.

La publication intégrale donne de plus amples détails sur ces propositions, une analyse des données qui les ont informées, ainsi que des références aux sources.

Les citoyens écossais auraient le droit de vivre et de travailler librement en Écosse. Ils auraient également le droit d'obtenir un passeport écossais.

La plupart des Écossais sont actuellement des citoyens britanniques. Le droit du Royaume-Uni autorise les citoyens britanniques à avoir de multiples nationalités. Nous proposons qu'après l'indépendance, le droit écossais autorise les citoyens écossais à la même chose : ils pourront avoir la nationalité écossaise et britannique s'ils le souhaitent, ou une seule, à leur choix.

Selon nos propositions, les citoyens britanniques ne seraient pas obligés de devenir citoyens écossais après l'indépendance pour pouvoir vivre et travailler en Écosse, étant donné que nous continuerions de faire partie de la Zone de voyage commune qui comprend le Royaume-Uni, l'Irlande, les Îles anglo-normandes et l'Île de Man.

Si l'Écosse gagne son indépendance, il y aurait quatre façons de devenir citoyen-ne écossais-e :

- Droit automatique le jour de l'indépendance
- Par filiation après l'indépendance
- Par enregistrement en tant que citoyen-ne écossais-e, ou
- Sur demande de nationalité écossaise

Le paragraphe suivant résume ce que signifie chaque option.

Différents modes d'acquisition de la nationalité écossaise

1. Droit automatique à la nationalité

Selon les plans du Gouvernement écossais, vous auriez automatiquement droit à la nationalité écossaise si vous êtes déjà citoyen·ne britannique au moment de l'indépendance de l'Écosse et que :

- vous vivez en Écosse (décrit en droit comme votre « résidence habituelle »)
- vous êtes né·e en Écosse
- vous avez un parent citoyen britannique né en Écosse, ou
- vous avez précédemment habité en Écosse pendant au moins dix ans, ou pendant cinq ans lorsque vous étiez enfant, avec un calcul au pro rata pour les jeunes adultes.

Si votre droit à la nationalité écossaise est basé sur vos circonstances personnelles actuelles (vous vivez en Écosse ou vous y êtes né·e) vous auriez le droit d'accéder aux services réservés aux citoyens sans besoin de faire quoi que ce soit d'autre.

Si vous ne vivez pas en Écosse et que votre droit à la nationalité écossaise est basé sur vos circonstances passées ou celles d'un parent, vous auriez le droit d'accéder à de tels services, bien qu'on puisse vous demander de fournir des preuves de votre admissibilité.

Si vous ne souhaitez pas automatiquement acquérir la nationalité écossaise, vous aurez le choix de ne pas le faire.

2. Enfants nés après l'indépendance

Les enfants nés en Écosse après l'indépendance deviendraient automatiquement des citoyens écossais si au moins un de leurs parents :

- est citoyen·ne écossais, ou
- est citoyen·ne britannique ou irlandais·e, ou
- a la « résidence permanente » conformément à la loi écossaise sur l'immigration

Un enfant né en Écosse après l'indépendance deviendrait automatiquement citoyen écossais si au moins un de ses parents est de nationalité écossaise

Ce droit à la nationalité s'étendrait à deux groupes de personnes :

- les citoyens britanniques et irlandais vivant en Écosse
- les enfants de n'importe quelle nationalité vivant en Écosse et ayant été élevés dans ce pays.

Il existerait en outre une voie supplémentaire pour quiconque veut devenir citoyen·ne écossais·e après l'indépendance, celle d'en faire la demande sur la base de critères d'admissibilité.

4. Demande de nationalité écossaise

La démarche concernant la demande de nationalité d'un autre pays se nomme parfois « naturalisation ».

Une personne d'une autre nationalité pourrait demander la nationalité écossaise si :

- elle vit en Écosse depuis au moins cinq ans, et
- elle a la « résidence permanente » en Écosse depuis au moins 12 mois.

Passeports

Les citoyens écossais auraient le droit d'avoir un passeport écossais après l'indépendance. Si vous ne souhaitez pas en posséder un, vous n'y seriez pas obligés. Vous pourriez obtenir un passeport écossais en suivant la même démarche existant actuellement pour les citoyens britanniques qui souhaitent avoir un passeport britannique.

La Zone de voyage commun et l'Union européenne

L'Écosse fait partie de la Zone de voyage commun sur ces îles. Dans le cadre de la Zone de voyage commun, après l'indépendance, les citoyens britanniques et irlandais seraient en mesure de vivre et travailler en Écosse sans restriction, comme ils le font actuellement, et les citoyens écossais conserveraient les mêmes droits au Royaume-Uni et en Irlande.

Une fois que l'Écosse serait redevenue membre de l'Union européenne, les citoyens écossais deviendraient à nouveau des citoyens de l'UE. Cela signifierait qu'eux et leur famille peuvent vivre, travailler et étudier librement dans les 27 États membres actuels de l'UE, ainsi qu'en Norvège, en Islande, au Liechtenstein et en Suisse.

La nationalité et la constitution

Les propositions du Gouvernement sur la nationalité seraient inscrites dans la constitution temporaire si l'Écosse devenait indépendante. C'est la convention constitutionnelle, telle que décrite dans le document « Fonder une nouvelle Écosse : créer une constitution moderne pour l'Écosse devenue indépendante » qui déciderait si et comment la nationalité fait partie de la constitution écossaise permanente, ou si une loi sur la nationalité devrait être votée via les lois du Parlement écossais. Ces propositions ont été détaillées dans ce document de façon à ce que quiconque participant à la discussion sur les choix constitutionnels futurs de l'Écosse sache exactement où le Gouvernement écossais se positionne et comment il pourrait être touché dans l'éventualité où le pays choisirait l'indépendance.

Conclusion

L'indépendance créera de par le droit une nouvelle nationalité et donnerait au peuple écossais l'occasion de faire partie de cette identité nationale inclusive. L'un des résultats positifs de l'indépendance sera l'obtention de la nationalité écossaise. Le nouveau droit d'avoir un passeport écossais, le maintien des droits afférents à la Zone de voyage commune, et, après l'adhésion de l'Écosse à l'UE, les droits retrouvés des citoyens de l'UE sont tous des avantages dont les citoyens écossais pourront bénéficier.



© The Scottish Government 2023

ISBN: 978-1-83521-156-4

Publié par le Gouvernement écossais, juillet 2023

Produit pour le Gouvernement écossais par APS Group Scotland, 21 Tennant Street, Edinburgh EH6 5NA PPDAS1330823 (07/23)